

POUR CHAQUE SECTION, VOUS POUVEZ VOUS RÉFÉRER AUX INSTRUCTIONS DONNÉES À LA FIN DU FORMULAIRE.

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR DE PERMIS (adresse de correspondance)

Cochez l'énoncé qui correspond à votre situation et fournissez le renseignement demandé.

- ☐ Si vous demandez un permis en tant que personne physique, inscrivez votre nom :
- ☐ Si vous demandez un permis en tant que personne morale (société, coopérative ou entreprise individuelle), inscrivez le nom de votre entreprise :

Adresse de correspondance

Numéro : Rue : App. :

Ville :

Téléphone : Code postal :

Personne-ressource :

Adresse électronique de la personne responsable :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) (s'il y a lieu) :

Nom du gestionnaire responsable du contrôle de l'hygiène et de la salubrité alimentaires* : Numéro d'attestation :

* Les exigences relatives à la formation obligatoire en matière d'hygiène et de salubrité alimentaires doivent être respectées. Pour plus d'information concernant cette formation obligatoire, référez-vous au site Web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : <https://www.quebec.ca/sante/alimentation/salubrite-aliments-prevention-risques/etablissements-alimentaires/hygiene-nettoyage/formation-obligatoire-hygiene-salubrite-alimentaires>. Pour connaître les formateurs autorisés de votre région, consultez le https://media.mapaq.gouv.qc.ca/formateurs_hygiene_salubrite/.

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (lieu où s'effectue l'abattage)

Bâtiment où s'effectuent les activités d'abattage

Nom de l'entreprise ou de l'individu :

Adresse

Numéro : Rue : App. :

Ville :

Téléphone : Code postal :

SECTION 3 - RENSEIGNEMENTS SUR LE OU LES ATELIERS DE PRÉPARATION DE VIANDE OU D'ALIMENTS CARNÉS

Bâtiment(s) où s'effectue la préparation de viande ou d'aliments carnés

Nom de l'atelier n° 1 :

Adresse de l'atelier n° 1

Numéro : Rue : App. :

Ville : Code postal :

Téléphone :

Nom de l'atelier n° 2 :

Adresse de l'atelier n° 2

Numéro : Rue : App. :

Ville : Code postal :

Téléphone :

SECTION 4 : TYPE D'ACTIVITÉ

>>> Cochez (✓) le type d'activité que vous prévoyez exercer.	OUI	NON
• Abattage d'animaux pour la vente au détail dans l'atelier de préparation	☐	☐
• Abattage d'animaux pour remise au consommateur qui a demandé le service (forfait)	☐	☐
• Préparation de viande ou d'aliments carnés pour la vente au détail dans l'atelier	☐	☐
• Préparation de viande ou d'aliments carnés pour remise au consommateur qui a demandé le service (forfait)	☐	☐

SECTION 5 - DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE DE PERMIS

>>> Assurez-vous de joindre au présent formulaire tous les documents demandés.

DOCUMENTS À JOINDRE	DESCRIPTIONS
Frais d'ouverture de dossier	■ Ces frais sont payables lors du dépôt de la demande de permis. ■ Pour connaître les frais liés au permis, consultez notre site Internet. ■ Vous pouvez effectuer votre paiement par chèque, chèque certifié, traite bancaire ou mandat-poste libellé à l'ordre du MINISTRE DES FINANCES.
Plans de l'établissement	■ Plan de localisation ■ Plan des façades du bâtiment ■ Plan d'aménagement intérieur détaillé de l'ensemble de l'établissement ■ Plan d'aménagement intérieur détaillé de la disposition des équipements d'abattage. >>> Tous les plans doivent être à l'échelle et comprendre une légende.

DOCUMENTS À JOINDRE (suite)	DESCRIPTIONS (suite)
Devis descriptif et nature des matériaux	Devis descriptif ■ Approvisionnement en eau (eau potable, eau chaude ou froide et glace) ■ Température de l'eau chaude ■ Manière de se défaire des produits non comestibles ■ Évacuation des eaux usées et drains ■ Intensité de l'éclairage ■ Ventilation Nature des matériaux ■ La grille des matériaux de recouvrement permet de connaître facilement les revêtements utilisés dans les divers locaux de l'établissement.

Pour plus d'information, communiquez avec notre équipe à l'adresse permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca.

SECTION 6 : HORAIRE MENSUEL D'ABATTAGE

>>> Cochez (✓) les périodes où se dérouleront vos activités d'abattage.

JANVIER			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

FÉVRIER			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

MARS			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

AVRIL			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

MAI			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

JUIN			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

JUILLET			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

AOÛT			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

SEPTEMBRE			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

OCTOBRE			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

NOVEMBRE			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

DÉCEMBRE			
	Avant-midi	Après-midi	Soir
Lundi	☐	☐	☐
Mardi	☐	☐	☐
Mercredi	☐	☐	☐
Jeudi	☐	☐	☐
Vendredi	☐	☐	☐
Samedi	☐	☐	☐
Dimanche	☐	☐	☐

Légende : Avant-midi : de 8 h à 12 h Après-midi : de 13 h à 17 h Soir : de 18 h à 21 h

Si votre horaire est différent de celui qui est établi, veuillez le mentionner.

SECTION 7 : VOLUME MENSUEL D'ABATTAGE

Inscrivez le nombre approximatif d'animaux qui seront abattus par mois.

JANVIER	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

FÉVRIER	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

MARS	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

AVRIL	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

MAI	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

JUIN	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

JUILLET	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

AOÛT	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

SEPTEMBRE	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

OCTOBRE	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

NOVEMBRE	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

DÉCEMBRE	
BŒUFS :	CAPRINS :
VEAUX :	VOLAILLES :
PORCS :	LAPINS :
OVINS :	AUTRES* :

* Autres : cheval, gibier d'élevage, émeu ou sanglier.

Coordonnées

Faites parvenir vos documents accompagnés de votre paiement à l'adresse suivante :

MAPAQ – Service des permis
200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

À l'exception du paiement, l'ensemble des documents peut être transmis par courriel à permisventeengros@mapaq.gouv.qc.ca.

SECTION 8 - SIGNATURE

Je certifie que les renseignements fournis dans ce formulaire sont vrais. Si la demande est effectuée par une personne morale, j'atteste que je suis la personne autorisée à la signer.

Prénom et nom :

Signature :

Date (année-mois-jour) :

INSTRUCTIONS

SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR DE PERMIS (adresse de correspondance)

Cochez l'énoncé qui correspond à votre situation et fournissez le renseignement demandé.

Le demandeur est celui qui utilisera le permis en tant qu'individu, société, association, coopérative ou organisme qui exploite une entreprise.

→ Si vous demandez un permis en tant que personne physique qui exploite une entreprise, inscrivez votre nom sur ce formulaire.

→ Si vous demandez un permis en tant que personne morale ou société qui exploite une entreprise, inscrivez le nom de votre entreprise sur ce formulaire. De plus, inscrivez l'adresse de correspondance qui nous permettra de communiquer avec la personne-ressource par courrier.

Numéro de téléphone : Inscrivez le numéro de téléphone où il est possible de joindre la personne-ressource. Personne-ressource : Inscrivez le nom de la personne mandatée lors des échanges avec le Ministère.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : Si vous demandez un permis à titre de personne morale ou de société, vous devez obligatoirement inscrire le numéro d'entreprise du Québec qui vous a été attribué par le Registraire des entreprises du Québec. Prenez soin d'inscrire les 10 chiffres de votre NEQ.

SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE (lieu où s'effectue l'abattage)

Cette section fait référence au lieu où s'effectuent les opérations d'abattage.

Nom de l'entreprise : Inscrivez le nom de votre entreprise (ou de votre commerce), c'est-à-dire le nom sous lequel les activités sont effectuées.

Adresse de l'entreprise : Si l'adresse de l'endroit où se déroulent les activités d'abattage est différente de votre adresse de correspondance, inscrivez l'adresse de votre entreprise.

Numéro de téléphone : Inscrivez le numéro de téléphone de votre entreprise.

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUR LE OU LES ATELIERS DE PRÉPARATION DE VIANDE OU D'ALIMENTS CARNÉS

Cette section fait référence au ou aux lieux où s'effectue la préparation de viande ou d'aliments carnés (atelier de découpe ou restaurant).

Nom de l'entreprise : Inscrivez le nom de votre entreprise (ou de votre commerce), c'est-à-dire le nom sous lequel les activités sont effectuées.

Adresse de l'entreprise : Si l'adresse de l'endroit où se déroulent les activités de découpe et de préparation de viande ou d'aliments carnés est différente de votre adresse de correspondance, inscrivez l'adresse de votre entreprise.

Numéro de téléphone : Inscrivez le numéro de téléphone de votre entreprise.

SECTION 4 : TYPE D'ACTIVITÉ

Veuillez cocher tous les types d'activités que vous prévoyez effectuer.

SECTION 5 : DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE DE PERMIS

Vous devez joindre à votre demande le paiement des frais d'ouverture de dossier seulement. Les frais et droits couvrant votre permis vous seront demandés à la fin du processus.

Assurez-vous de joindre tous les documents demandés.

SECTION 6 : HORAIRE MENSUEL D'ABATTAGE

Les périodes sont déterminées comme suit :

AM : de 8 h à 12 h / PM : de 13 h à 17 h / Soir : de 18 h à 21 h

Veuillez cocher les périodes où vous prévoyez effectuer l'abattage d'animaux.

Si votre horaire diffère de celui qui est établi, veuillez le mentionner à l'endroit prévu à cette fin.

SECTION 7 : VOLUME MENSUEL D'ABATTAGE

Veuillez cocher la case « Oui » si des bovins de plus de 30 mois seront abattus.

Veuillez ensuite inscrire le nombre approximatif (en chiffres) de chaque espèce d'animaux qui seront abattus par mois.

SECTION 8 : SIGNATURE

Afin d'obtenir le permis, le demandeur ou la personne autorisée doit déclarer que les renseignements inscrits dans ce formulaire sont vrais. Pour ce faire, vous devez :

■ inscrire votre nom;

■ signer et dater ce formulaire.